

## 1. INTITULÉ DU CERTIFICAT (DE)(1)

### **Gesellenprüfung im staatlich anerkannten Ausbildungsberuf Feinwerkmechaniker/ Feinwerkmechanikerin**

(1) dans la langue d'origine

## 2. TRADUCTION DE L'INTITULÉ DU CERTIFICAT (FR)(1)

### **Certificat d'aptitude professionnelle de formation nationalement reconnue à la profession de Mécanicien/mécanicienne de précision**

(1) cette traduction est dépourvue de toute valeur légale

## 3. PROFIL DES QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES

- Réalisation des tâches de façon autonome, en tenant compte des règles en vigueur et des dispositions de sécurité et en se référant à des documents techniques et à des ordres de travail, travail en équipe
- Collecte d'informations, planification et coordination de leur travail en concertation avec leurs supérieurs hiérarchiques et leurs collègues ainsi qu'avec les services en amont et en aval en se servant de termes techniques en allemand et en anglais, et documentation des réalisations
- Prise de mesures relatives à l'assurance qualité, à la sécurité au travail, à la protection de la santé et à la protection de l'environnement
- Planification et direction des flux de travail, contrôle et évaluation des résultats
- Application de normes et de directives visant à assurer la qualité des produits, et participation à l'amélioration continue des flux de travail dans l'entreprise
- Mesure et contrôle de grandeurs mécaniques et physiques
- Fabrication de pièces et de composants à l'aide de procédés de fabrication manuels et mécaniques
- Création et optimisation de programmes, et utilisation de machines, d'appareils ou d'installations à commande numérique
- Montage, démontage et mise en service de machines, d'appareils, de dispositifs, de systèmes et d'installations, incluant les dispositifs de commande et de régulation, et instruction des clients
- Exécution de travaux de maintenance ainsi que recherches de causes d'erreurs et de pannes, et entretien de machines, d'appareils, de systèmes et d'installations, incluant les dispositifs de commande et de régulation.

## 4. ÉVENTAIL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ACCESSIBLES AU DÉTENTEUR DU CERTIFICAT(1)

Les mécanicien(ne)s de précision sont employé(e)s principalement dans le secteur de la construction d'outils, de moules et de machines, de même que dans celui de la mécanique de précision ; ils/elles trouvent fréquemment un emploi dans l'industrie électrotechnique. Par ailleurs, ils/elles peuvent également travailler dans les services de maintenance d'entreprises de différents secteurs.

(1) cette traduction est dépourvue de toute valeur légale

### **Explication**

Le présent document a été conçu pour procurer des informations supplémentaires relatives aux différents certificats. Il ne possède aucun statut juridique. Le présent supplément se réfère aux Résolutions 93/C 49/01 du Conseil du 3 décembre 1992 relative à la transparence des qualifications, 96/C 224/04 du 15 juillet 1996 relative à la transparence des certificats de formation professionnelle ainsi qu'à la Recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil du 10 juillet 2001 relative à la mobilité dans la Communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs.

Vous trouverez de plus amples informations sur le thème de la transparence sous : [www.cedefop.eu.int/transparency](http://www.cedefop.eu.int/transparency)  
 © Communautés européennes 2002

5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT	
<b>Nom et statut de l'organisme du certificateur</b>  Chambre des métiers	<b>Nom et statut de l'autorité nationale/régionale/sectorielle responsable de l'homologation ou de la reconnaissance du certificat</b>  Chambre des métiers
<b>Niveau (national ou international) du certificat</b>  ISCED 3B Niveau 4 du CAC (classement provisoirement conforme au " Cadre allemand des certifications pour l'apprentissage tout au long de la vie " - CEC allemand - Rapport de référencement du 15 novembre 2012. Publié par : Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche (BMBF), Berlin et Bonn ; Conférence permanente des ministres de l'Éducation et des Affaires culturelles en République Fédérale d'Allemagne (KMK), Berlin)	<b>Système de notation / conditions d'octroi</b>  100-92 points = 1 = très bien 91 - 81 points = 2 = bien 80 - 67 points = 3 = satisfaisant 66 - 50 points = 4 = suffisant 49 - 30 points = 5 = médiocre 29 - 0 points = 6 = insuffisant  Des résultats au moins suffisants (50 points) sont indispensables pour réussir l'examen de fin d'études.
<b>Accès au niveau d'enseignement ou de formation suivant</b>  Agent de maîtrise Mécanique de précision (h/f), Agent de maîtrise (h/f), Métal	<b>Accords internationaux</b>  Dans le domaine de la formation professionnelle il existe, sur la base d'accords bilatéraux entre l'Allemagne et la France et l'Autriche des Déclarations Communes de l'équivalence de diplômes des systèmes de formations professionnelles respectives.
<b>Base légale du certificat</b> Arrêté fédéral sur la formation professionnelle à Mécanicien/mécanicienne de précision en date du 02.07.2002 (BGBl. - Journal Officiel de la République Fédérale d'Allemagne - I S 2481) décisions de la Conférence des ministres des cultes (KMK) en date du 14.05.2002), (BAz. - Journal des annonces officielles - n° 187a du 08.10.2002)	

6. MOYENS OFFICIELLEMENT RENCONNUS D'ACCÈS À LA CERTIFICATION	
Examen de fin d'études auprès du service responsable:	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. après l'accomplissement d'une formation par alternance en entreprise et en établissement scolaire (en général)</li> <li>2. après une réorientation professionnelle dans un métier de formation agréé</li> <li>3. par un examen externe pour les actifs sans formation professionnelle ou pour les personnes qui ont été formées dans des écoles de formation professionnelle ou d'autres établissements</li> </ol>
<b>Informations supplémentaires</b>	
<b>Accès:</b> les habilitations d'accès ne sont pas régies par la loi; en règle générale, à l'issue de 9 ou bien 10 ans d'école d'enseignement général	
<b>Durée de la formation :</b> 3,5 ans.	
<b>Formation selon le « système dual », en alternance en établissement scolaire et en entreprise:</b> Les aptitudes, connaissances et habiletés enseignées durant la formation professionnelle (compétences de l'activité professionnelle) se basent sur les exigences typiques des processus de travail et de la gestion d'entreprise. Elles sont la préparation à une activité professionnelle concrète. <b>Formation en entreprise et en établissement scolaire/école :</b> Dans les entreprises les apprentis se procurent, dans un environnement de travail réel, des compétences liées à la pratique concrète de l'activité professionnelle. Pendant une ou deux journées par semaine les apprentis fréquentent l'école de formation professionnelle où on leur enseigne des matières générales et professionnelles en rapport avec la formation qu'ils suivent.	
<b>Vous trouverez de plus amples informations sous:</b> <a href="http://www.berufenet.arbeitsagentur.de">www.berufenet.arbeitsagentur.de</a>	
<b>Centres Nationaux Europass</b> <a href="http://www.europass-info.de">www.europass-info.de</a>	